



DEPARTEMENT DES
YVELINES

République Française

MAIRIE DE BREVAL

2026 T 002

ARRETE DU MAIRE

Le Maire Adjoint de BREVAL,

En raison de la météo et des conditions de terrain défavorables,

ARRETE

ARTICLE 1 : Les terrains de football seront fermés le samedi 10 janvier 2026 à partir de 06:00 jusqu'au dimanche 11 janvier 2026 à 22:00.

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- Au District des Yvelines de Football
- Au Football club du Plateau de Bréval

Fait à BREVAL, le 08/01/2026

Le Maire Adjoint,
René LANNOU :